

# LA MOBILITÉ VERS LES PRINCIPALES ZONES D'EMPLOIS DE L'AGGLOMÉRATION

Quelles sont les principales zones d'emploi?  
Quelles sont leurs spécificités en termes de mobilité ?



Les zones d'emploi sont essentielles au fonctionnement de l'agglomération. Aux heures de pointe, une part conséquente des flux convergent vers ces secteurs. La qualité des conditions d'accès est donc un enjeu important pour assurer le dynamisme économique de l'agglomération.

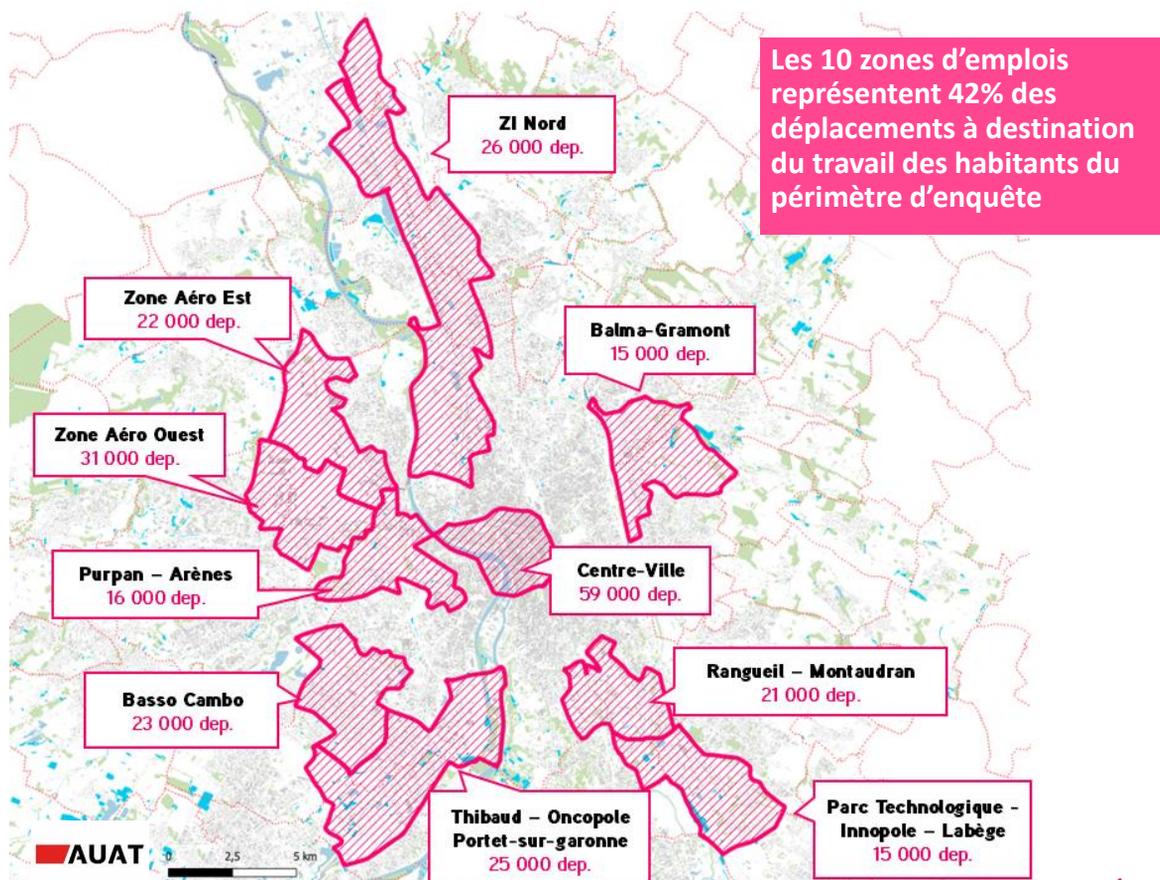
Cette fiche présente les principaux enseignements de l'EMC<sup>2</sup> sur la mobilité vers ces zones.

Les analyses présentées ont été réalisées par l'AUAT à partir des données de l'Enquête Mobilité Certifiée CEREMA de l'aire urbaine de Toulouse de 2023. Les périmètres des 10 zones d'emplois principales ont été établis après analyse du nombre de déplacements pour motif travail vers chaque zone fine de l'enquête (IRIS).

## Quelles sont les zones d'emploi de l'agglomération qui génèrent le plus de déplacements pour motif travail ?

607 000 déplacements à destination « Travail » réalisés par les habitants du périmètre enquêté en 2023 le sont vers les 10 principales zones économiques.

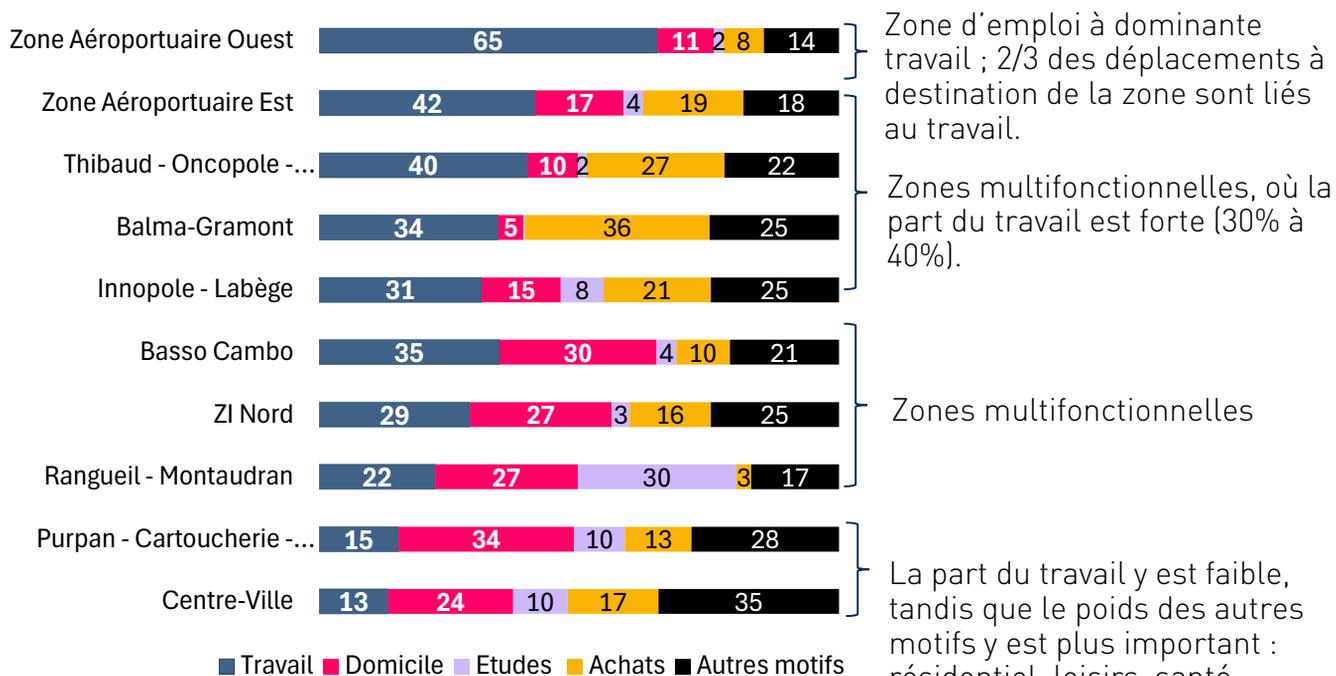
Zones d'emplois et nombre de déplacements quotidiens pour motif travail à destination des zones d'emploi retenues



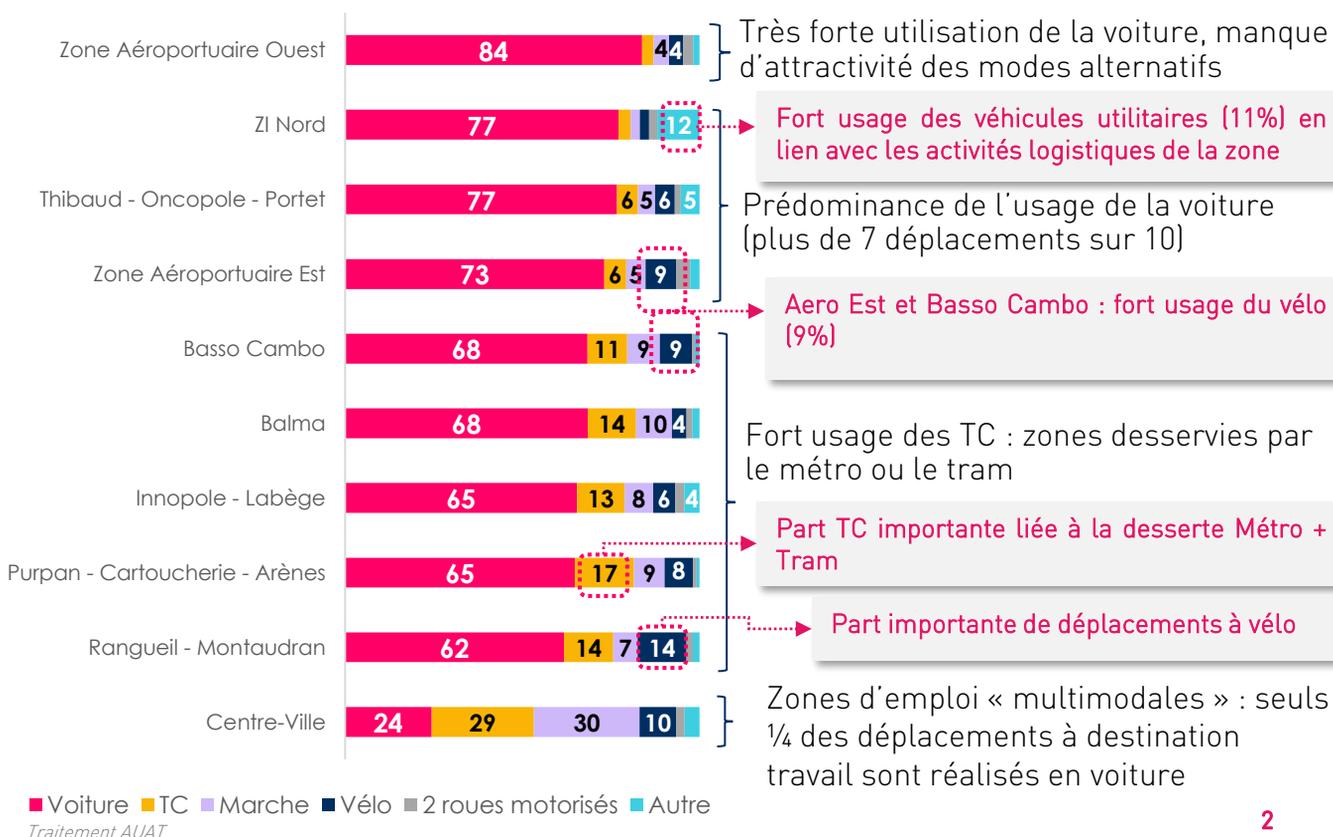
## Des zones d'emploi aux fonctionnements variés

Chaque zone présente des spécificités fonctionnelles et de desserte induisant des mobilités assez différentes.

### Classement des zones en fonction du % de déplacement pour motif travail



### Classement des zones en fonction de la part d'utilisation de la voiture.



## Les aires d'influence des zones d'emploi

Les analyses suivantes mettent en évidence les secteurs de résidence des actifs réalisant des déplacements pour motif travail à destination des différentes zones d'emploi. L'EMC<sup>2</sup> étant basée sur un échantillonnage, les volume d'individus présentés sont soumis à des incertitudes statistiques.

Où habitent les personnes qui travaillent dans la zone d'emploi

### **CENTRE-VILLE DE TOULOUSE**

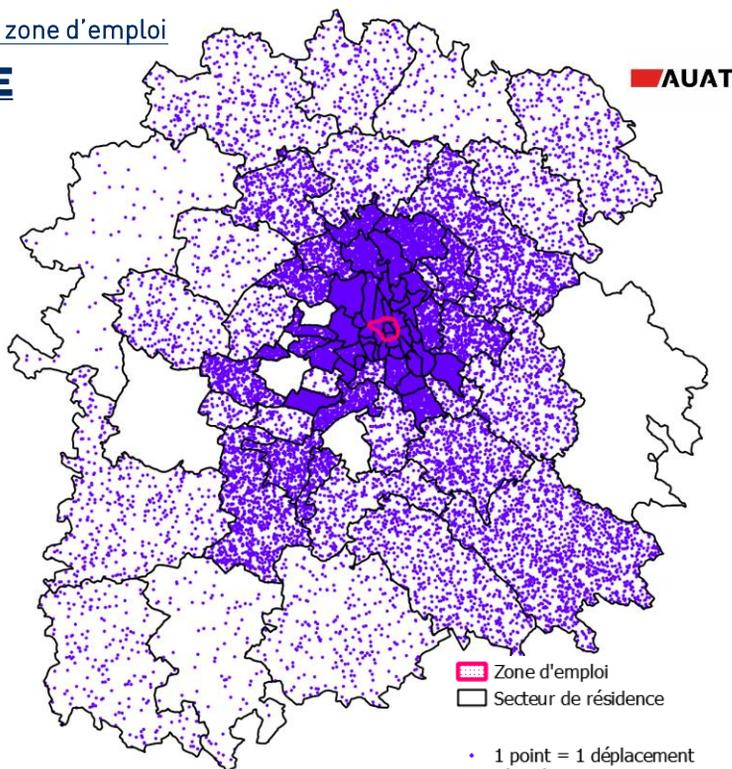
**59 000 déplacements**

À destination de la zone pour motif travail

10 principaux secteurs de résidence des personnes réalisant des déplacements pour motif travail vers la zone

Secteur de résidence	Part des déplacements	Nombre de déplacements
Capitole	7%	4300
Marengo	6%	3400
Compans	5%	3200
Guilhemery	4%	2200
Jean-Jaurès	4%	2200
Château de l'Hers	4%	2100
Carmes	3%	1900
Fondyre	3%	1800
Minimes	3%	1800

*Ces valeurs comportent des incertitudes statistiques*



Zone d'emploi  
 Secteur de résidence

1 point = 1 déplacement réalisé vers la zone d'emploi par un habitant du secteur

La zone se caractérise par une influence très forte sur la commune de Toulouse, mais aussi par une influence à l'échelle de l'ensemble de l'aire urbaine

Où habitent les personnes qui travaillent dans la zone d'emploi

### **PURPAN – CARTOUCHERIE - ARENES**

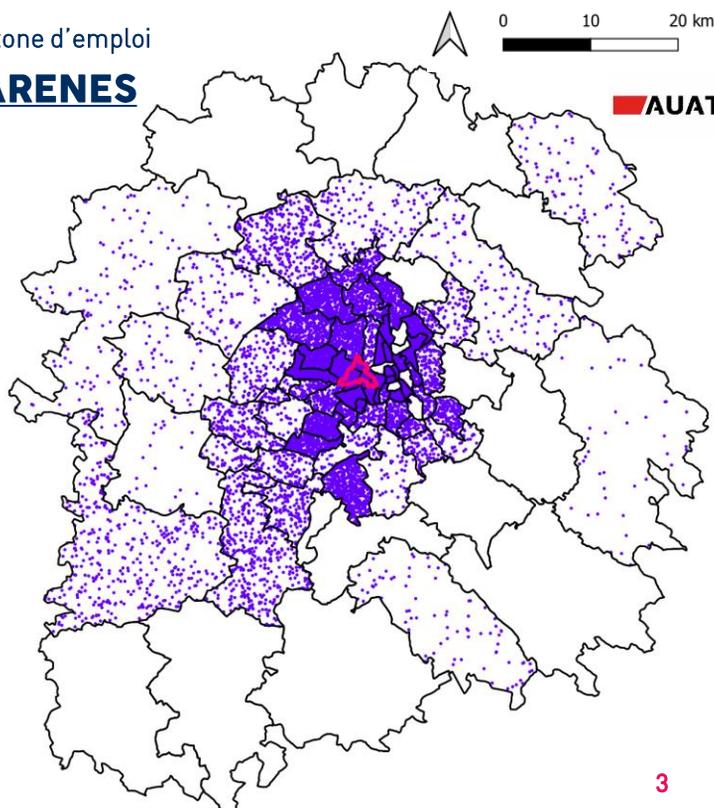
**16 000 déplacements**

À destination de la zone pour motif travail

8 principaux secteurs de résidence des personnes réalisant des déplacements pour motif travail vers la zone

Secteur de résidence	Part des déplacements	Nombre de déplacements
St-Martin-du-Touch	6%	1000
Colomiers ZA	4%	700
Pradettes	4%	700
Secteur de Labarthe	4%	600
Sect. Cornebarrieu	4%	600
Bagatelle	4%	600
Secteur d'Aussonne	4%	600

*Ces valeurs comportent des incertitudes statistiques*



Où habitent les personnes qui travaillent dans la zone d'emploi

## AEROPORTUAIRE EST

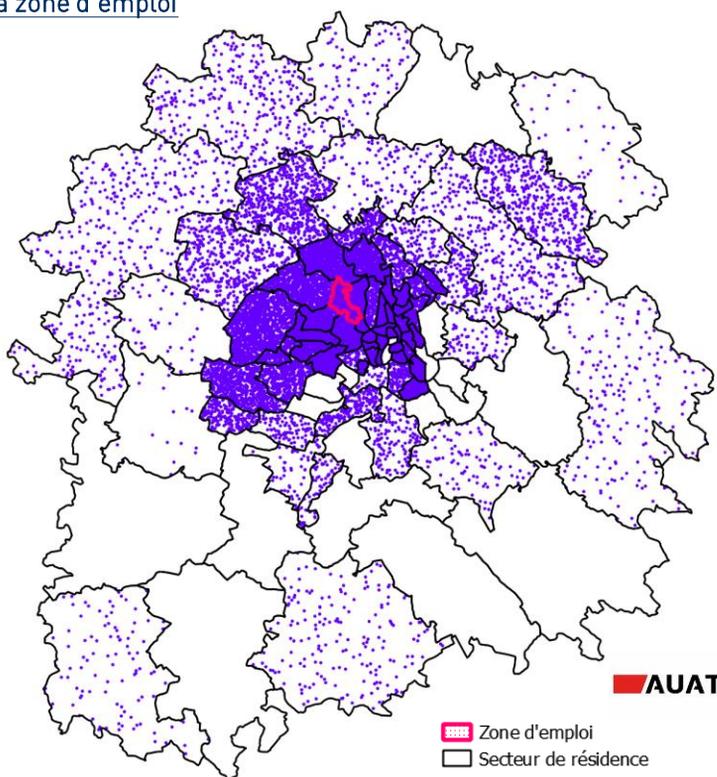
**31 000 déplacements**

À destination de la zone pour motif travail

10 principaux secteurs de résidence des personnes réalisant des déplacements pour motif travail vers la zone

Secteur de résidence	Part des déplacements	Nombre de déplacements
Blagnac	8%	1700
Secteur de Pibrac	6%	1400
Secteur d'Aussonne	5%	1000
Saint-Martin-du-Touch	4%	900
Secteur de Cornebarrieu	4%	800
Tournefeuille Sud	4%	800
Colomiers ZA	4%	800
Compans	3%	700
Secteur de Fonsorbes	3%	700

*Ces valeurs comportent des incertitudes statistiques*



**AUAT**  
 Zone d'emploi  
 Secteur de résidence

• 1 point = 1 déplacement réalisé vers la zone d'emploi par un habitant du secteur

Où habitent les personnes qui travaillent dans la zone d'emploi

## AEROPORTUAIRE OUEST

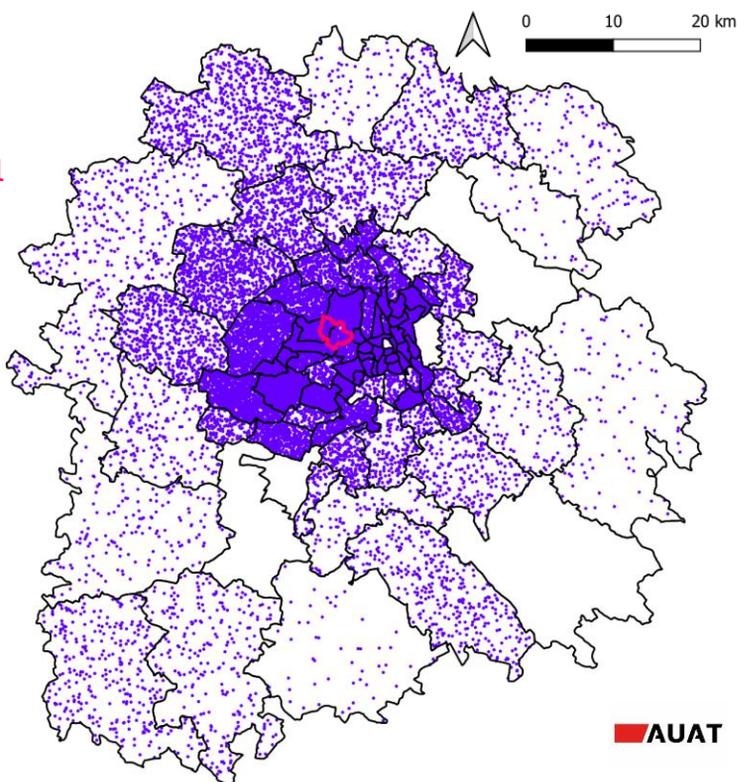
**22 000 déplacements**

À destination de la zone pour motif travail

10 principaux secteurs de résidence des personnes réalisant des déplacements pour motif travail vers la zone

Secteur de résidence	Part des déplacements	Nombre de déplacements
Colomiers Centre	7%	2300
Blagnac	5%	1700
Plaisance-du-Touch	5%	1600
Secteur de Pibrac	4%	1300
Secteur de Fonsorbes	4%	1200
Colomiers ZA	4%	1000
Secteur de Daux	3%	1000
Pradettes	3%	1000
Secteur de Verdun-sur-Garonne	3%	900

*Ces valeurs comportent des incertitudes statistiques*



**AUAT**

Ces deux zones se caractérisent par une influence très forte sur les communes de l'ouest toulousain mais aussi la totalité de la commune de Toulouse. Le rayonnement de la zone aéroportuaire porte sur l'ensemble de l'aire urbaine

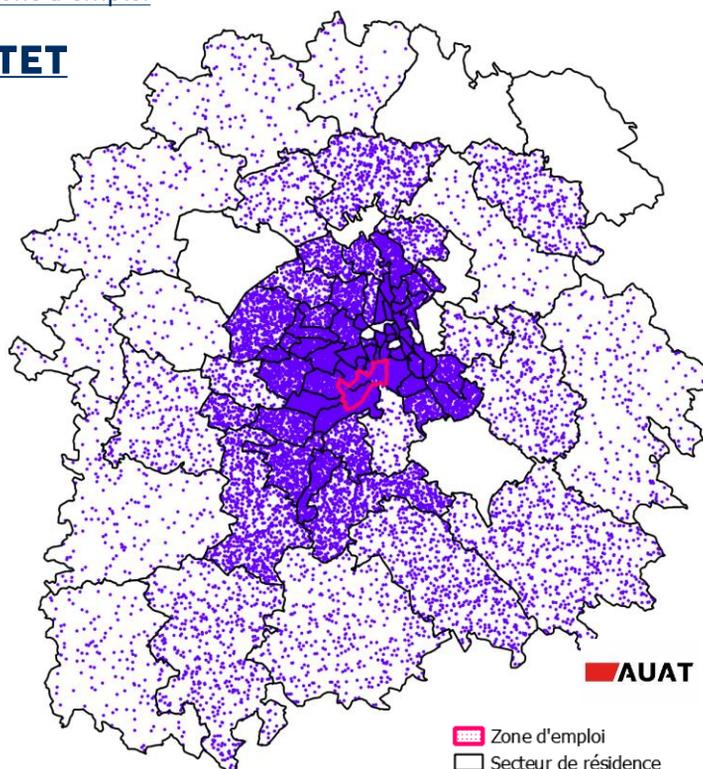
Où habitent les personnes qui travaillent dans la zone d'emploi

**THIBAUD – ONCOPOLE – PORTET****25 000 déplacements**

À destination de la zone pour motif travail

10 principaux secteurs de résidence des personnes réalisant des déplacements pour motif travail vers la zone

Secteur de résidence	Part des déplacements	Nombre de déplacements
Sect. de Villeneuve	5%	1300
Secteur de Portet	5%	1200
Secteur de Lherm	3%	800
Saint-Agne	3%	800
Secteur de Eaunes	3%	800
Secteur de Pibrac	3%	700
Sect. de Villefranche	2%	600
Secteur d'Auterive	2%	600
Guilhemery	2%	500

*Ces valeurs comportent des incertitudes statistiques*

• 1 point = 1 déplacement réalisé vers la zone d'emploi par un habitant du secteur

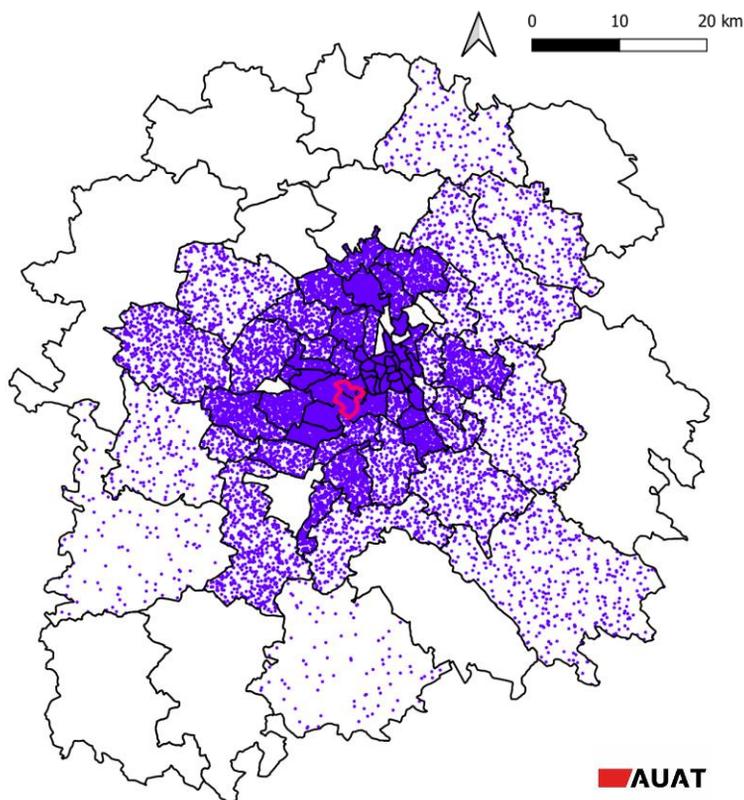
Où habitent les personnes qui travaillent dans la zone d'emploi

**BASSO CAMBO****24 000 déplacements**

À destination de la zone pour motif travail

10 principaux secteurs de résidence des personnes réalisant des déplacements pour motif travail vers la zone

Secteur de résidence	Part des déplacements	Nombre de déplacements
Cugnaux	4%	1100
Saint-Simon	4%	1000
Sect. d'Aucamville	3%	800
Reynerie	3%	700
Marengo	3%	700
Secteur de Lherm	3%	700
S. de L'Isle-Jourdain	3%	700
Sect. de Fonsorbes	3%	600
Tournefeuille Nord	3%	600

*Ces valeurs comportent des incertitudes statistiques*

AUAT

Où habitent les personnes qui travaillent dans la zone d'emploi

## RANGUEIL - MONTAUDRAN

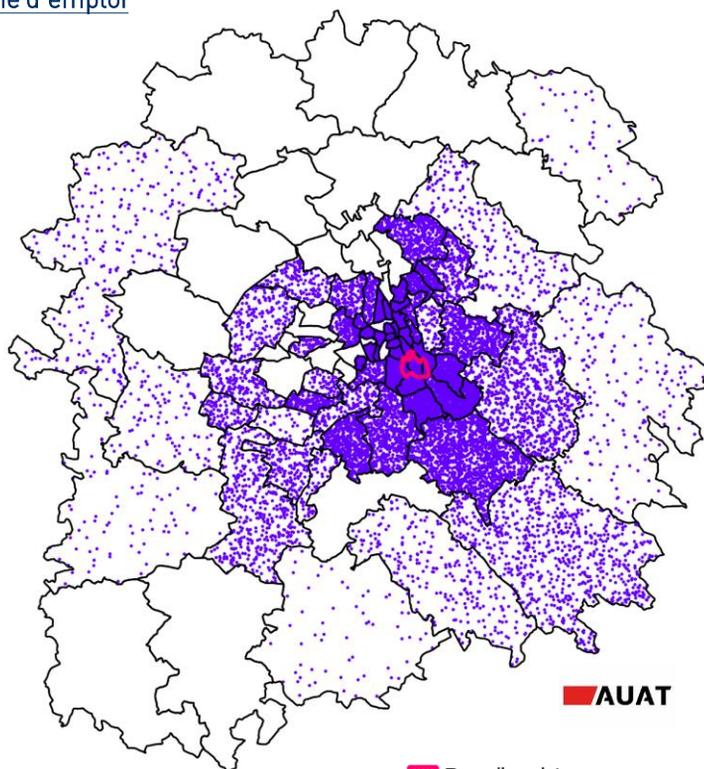
**22 000 déplacements**

À destination de la zone pour motif travail

10 principaux secteurs de résidence des personnes réalisant des déplacements pour motif travail vers la zone

Secteur de résidence	Part des déplacements	Nombre de déplacements
Secteur de Baziège	7%	1500
Ranguel	5%	1200
Ramonville	5%	1100
Secteur d'Escalquens	4%	900
Secteur de Villefranche	4%	800
Secteur de Lanta	4%	800
Saint-Agne	3%	700
Secteur de Quint	3%	600
Secteur Lacroix-Falgarde	3%	600

Ces valeurs comportent des incertitudes statistiques



**AUAT**  
 Zone d'emploi  
 Secteur de résidence

1 point = 1 déplacement réalisé vers la zone d'emploi par un habitant du secteur

Où habitent les personnes qui travaillent dans la zone d'emploi

## INNOPOLE - LABEGE - PARC TECHNO. DU CANAL

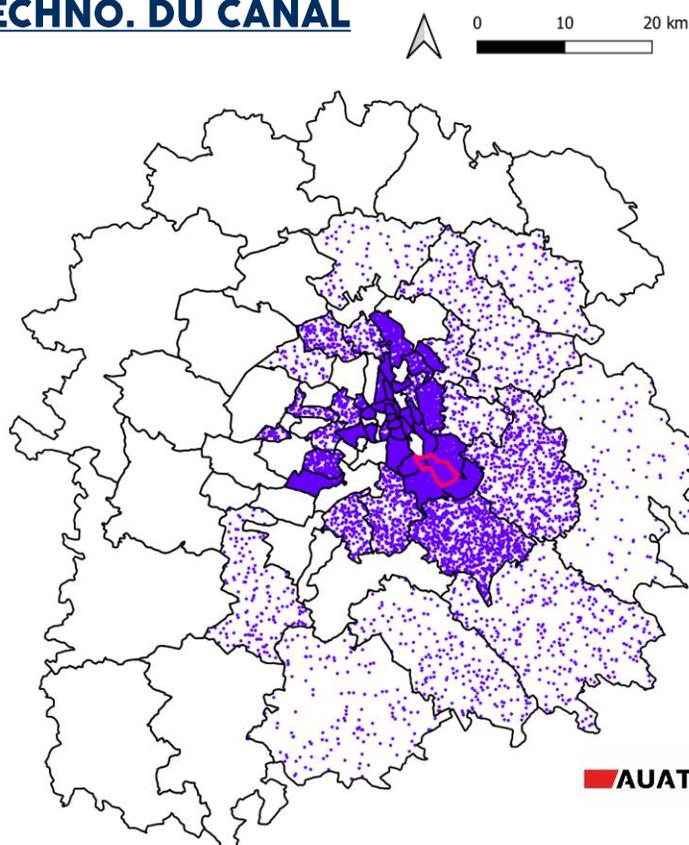
**15 000 déplacements**

À destination de la zone pour motif travail

8 principaux secteurs de résidence des personnes réalisant des déplacements pour motif travail vers la zone

Secteur de résidence	Part des déplacements	Nombre de déplacements
Sect. d'Escalquens	7%	1100
Secteur de Baziège	6%	900
Ranguel	6%	900
Secteur de Castanet	6%	900
Saint-Michel	5%	700
Secteur de Lanta	4%	600
Sect. de Villeneuve	3%	500

Ces valeurs comportent des incertitudes statistiques



**AUAT**

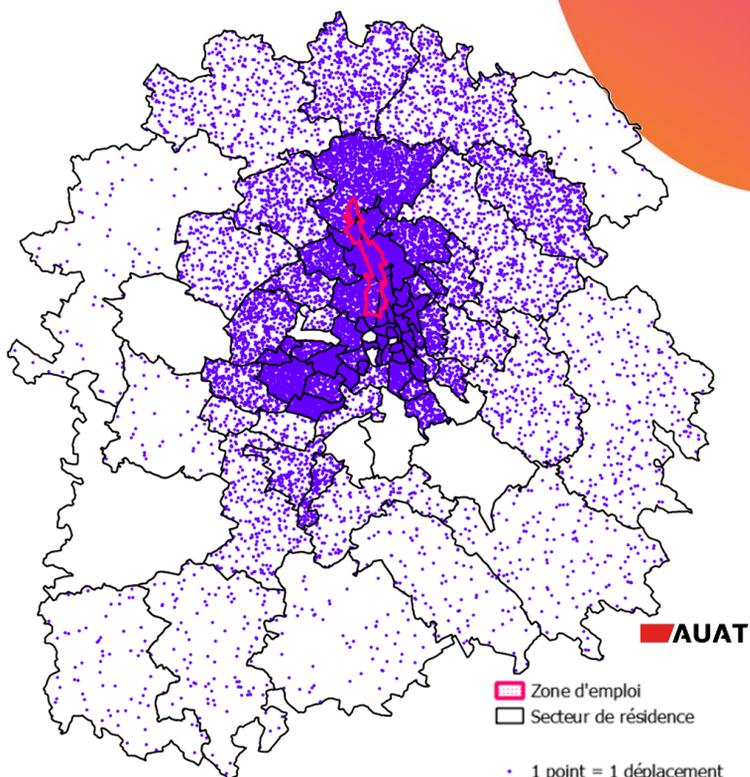
Où habitent les personnes qui travaillent dans la zone d'emploi

**ZI NORD****28 000 déplacements**

À destination de la zone pour motif travail

10 principaux secteurs de résidence des personnes réalisant des déplacements pour motif travail vers la zone

Secteur de résidence	Part des déplacements	Nombre de déplacements
Castelginest	9%	2300
Secteur de St-Jory	8%	2000
Secteur d'Aucamville	8%	2000
Plaisance-du-Touch	3%	800
Lalande	3%	700
Saint-Sulpice	2%	600
Secteur de Villeneuve	2%	600
Secteur de Brugières	2%	600
Tournefeuille Sud	2%	600

*Ces valeurs comportent des incertitudes statistiques*

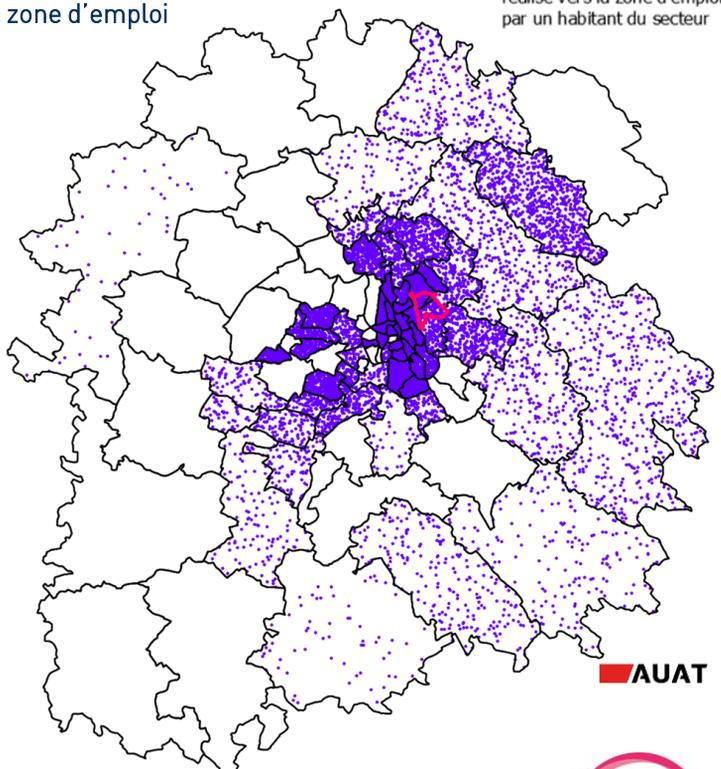
Où habitent les personnes qui travaillent dans la zone d'emploi

**BALMA - GRAMONT****15 000 déplacements**

À destination de la zone pour motif travail

8 principaux secteurs de résidence des personnes réalisant des déplacements pour motif travail vers la zone

Secteur de résidence	Part des déplacements	Nombre de déplacements
Minimes	6%	2300
Saint-Sulpice	6%	2000
Rangueil	4%	2000
Croix Daurade	4%	800
Lalande	4%	700
Château de l'Hers	4%	600
Caraman	3%	600

*Ces valeurs comportent des incertitudes statistiques*

Les données de cette fiche sont issues d'exploitations de l'EMC<sup>2</sup> (enquête mobilité certifiée CEREMA) de 2023. L'EMC<sup>2</sup> est une photographie de pratiques de déplacement des résidents du territoire.

Elle a été réalisée par Tisséo entre septembre 2022 et février 2023 par le biais d'entretien auprès de plus de 15 000 habitants sous le contrôle méthodologique du CEREMA et avec l'appui de l'AUAT.

Les résultats complets ; <https://www.tisseo-collectivites.fr/publication-des-etudes>



AUAT

